Image not found or type unknown

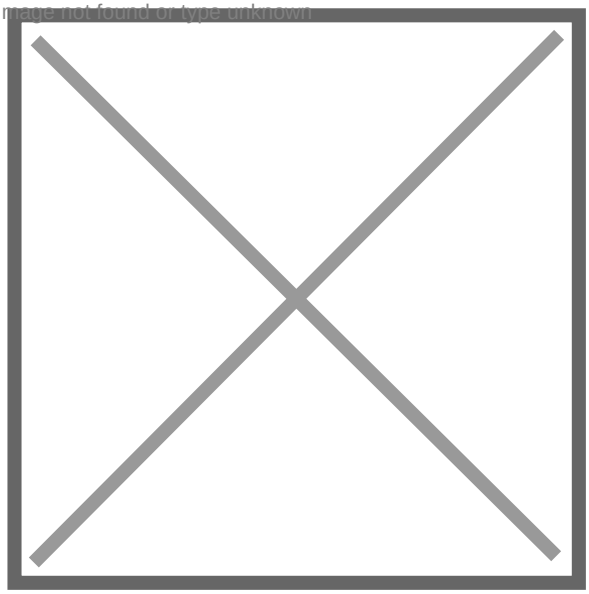

Changement de nom de mon fils

Par **mymy2404**, le **02/04/2016** à **17:32**

bonjour à tous [smile4]
j'aimerais solliciter votre aide s'il vous plais
Voila en 2013 j'ai donner naissance à mon fils, son géniteur l'a reconnu, mais ne s'en est jamais occupé.
Aujourd'hui il est décédé et j'aimerai que mon fils porte mon nom puis ensuite qu'il porte de nom de l'homme qui le considère comme son propre fils
comment puis-je faire ?
Au niveau de l'acte de naissance que puis-je faire également? svp merci a tout se qui me répondrons

Par **amajuris**, le **02/04/2016** à **18:13**

bonjour,
votre proposition revient qu'à ce que votre fils change 3 fois de nom de famille ce qui ne me semble pas une bonne chose pour l'équilibre de votre enfant
plus juridiquement, le nom de famille donné à un enfant par ses parents ne peut pas être modifié sauf en cas de modification de la filiation.
la solution serait que l'homme adopte votre enfant et demande que l'enfant adopté porte le nom de l'adoptant.
vous pouvez consulter ce lien:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2621
salutations

Par **mymy2404**, le **02/04/2016** à **19:20**

merci pour votre réponse
en effet le plus simple est que son père de cœur l'adopte mais le mariage on n'y songe dans l'avenir pas dans l'immédiat
quel solution me reste t'il ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés